PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PREMIER PROJET DE REGLEMENT URB #26-02-05 / MODIFICATION AU ZONAGE, IMPLANTATION ENTRE DEUX TERRAINS CONSTRUITS ET BÂTIMENTS ACCESSOIRES

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 10 novembre 2026, le conseil a adopté, par la résolution 2026-11-283 le premier projet de règlement numéro URB #26-02-05, intitulé PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT URB #26-02-05 / MODIFICATION AU ZONAGE, IMPLANTATION ENTRE DEUX TERRAINS CONSTRUITS ET BÂTIMENTS ACCESSOIRES

2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 24 novembre 2026, à 18 h 30, au 62, rue St-Jean-Baptiste. L'objet de cette assemblée est de présenter certaines modifications:

   URB #26-02-05 concernant l'adoption du premier projet de règlement URB #26-02-05 / Modification au zonage, implantation entre deux terrains construits et bâtiments accessoires modifiant le règlement de zonage Urb-02-2024, aux articles 49 *Implantation ente deux terrains construits*, et 68 à 74 inclusivement, relativement aux *Conditions d'autorisation et désignation* des bâtiments complémentaires relatif aux usages du groupe résidentiel.

3. Le premier projet de règlement numéro URB #26-02-05 / modification au zonage, implantation entre deux terrains construits et relatif aux dérogations mineures numéro 08-2026 de la municipalité de Plaisance peut être consulté aux heures de bureau, au secrétariat de la municipalité, situé au 275, rue Principale, à Plaisance.

4. Le premier projet de règlement URB #26-02-05 / modification au zonage, implantation entre deux terrains construits et bâtiments accessoires contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

5. Au cours de cette assemblée, le Maire ou son représentant expliquera le projet de règlement et les conséquences de leur adoption et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer.

Donné à Plaisance ce 17e jour du mois de novembre 2026

_____
Kevin Ethier-Turmaine
Directeur général et greffier trésorier